

(cet article est paru dans le journal *Le temps* - <http://www.letemps.ch> - le 1<sup>er</sup> mars 2005)

Par Bertrand Kiefer

[www.contrepointphilosophique.ch](http://www.contrepointphilosophique.ch)

Rubrique Humorales

Mars 2005

Le clonage, s'il menace d'uniformiser la biologie, réussit pour le moment à diviser les Etats du globe comme peu de sujets. Après quatre ans de travaux, la commission juridique de l'ONU n'a réussi à adopter le 18 février qu'une pâle déclaration de principes interdisant « toutes les formes de clonage humain » incompatibles avec la « dignité » et la « protection de la vie humaine »<sup>1</sup>. Entre les lignes, on comprend que cette déclaration – qui n'est pas contraignante – s'oppose au clonage reproductif. Mais sur le clonage thérapeutique, qui était la grande question posée à l'ONU, elle se garde bien d'émettre un avis clair. Chaque Etat est laissé libre d'interpréter les mots « dignité » ou « vie humaine » selon son point de vue et ses intérêts. En fait de ligne de conduite mondiale face au clonage humain, c'est une joyeuse zizanie.

Du coup, les pays les plus décidés avancent leurs pions. Pour la deuxième fois, la Grande-Bretagne a donné le feu vert, le 8 février dernier, à un projet de création d'embryons humains par clonage (cette fois-ci à l'équipe de Ian Wilmut, le père de Dolly<sup>2</sup>). Brisant le front du refus des pays catholiques, le gouvernement espagnol vient d'annoncer qu'il s'apprête à libéraliser la recherche sur les embryons humains<sup>3</sup>. Des demandes sont déposées aux Etats-Unis. La Corée du Sud, seul pays à avoir déjà réalisé une expérience de clonage d'embryon humain, annonce de nouveaux développements<sup>4</sup>. La Suisse ? Pour le moment, l'article 119 de sa Constitution interdit tout clonage d'embryons<sup>5</sup>. Mais l'ambiance politique change. Le succès de la dernière votation sur les cellules souches n'y est pas pour rien.

A quoi sert le clonage thérapeutique ? Par exemple à faire avancer le traitement des maladies neurodégénératives, argumente un chercheur comme Ian Wilmut. C'est à la fois faux et vrai. Faux, parce qu'il est de plus en plus probable que le traitement par cellules souches embryonnaires (très prometteur pour de nombreuses maladies) pourra se passer de clonage – technique qui reste extrêmement complexe et difficile à pratiquer – en greffant des lignées de cellules souches choisies pour être quasi compatibles avec les receveurs et en administrant,

---

<sup>1</sup> Communiqué ONU. La sixième commission recommande l'interdiction de toutes les formes de clonage humain dans la mesure où elles seraient incompatibles avec la dignité et la protection de la vie. (<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2005/AGJ3271.doc.htm>)

<sup>2</sup> Ian Wilmut: Human Cloner

(<http://www.weeklystandard.com/Content/Public/Articles/000/000/005/248cqsgl.asp>)

<sup>3</sup> L'Espagne légalise le "bébé médicament". Le Monde du 10.2.05.

(<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3244,36-397615,0.html>)

<sup>4</sup> Clonage et cellules souches embryonnaires humaines: avancées techniques, reculs éthiques, ou l'inverse?

[http://www.ircm.qc.ca/bioethique/obsgenetique/zoom/zoom\\_04/z\\_no17\\_04/z\\_no17\\_04\\_01.html](http://www.ircm.qc.ca/bioethique/obsgenetique/zoom/zoom_04/z_no17_04/z_no17_04_01.html)

<sup>5</sup> <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=145>

comme pour n'importe quelle greffe, des médicaments anti-rejet<sup>6</sup>. Vrai, parce que le clonage peut servir à mieux comprendre la biologie. Et donc faire progresser la connaissance des maladies neurodégénératives. Mais pas seulement elles. Nul ne sait ce que donnera la recherche utilisant le clonage. Quels en seront les surgissements ?

Impossible de séparer les aspects scientifiques du clonage – et de bien d'autres manipulations qui sont en train de voir le jour - de leurs conséquences sur la perception de la vie, sur les valeurs, sur la construction des sociétés et de leurs croyances. Seule certitude : les progrès de la biologie ne nous laisseront plus tranquilles. Il faudra sans cesse décider des limites de l'intervention sur notre biologie et celle de notre descendance. Que subsiste une notion d'humanité dépendra avant tout de nous. De notre courage. Dire non au clonage thérapeutique est une position légitime. Mais le simple non - pas davantage que le simple oui - ne suffira pas à tenir en respect une question qui non seulement ne se refermera jamais, mais dont la béance et la profondeur ne cesseront de croître. Il s'agit de construire une culture de la modernité biologique qui soit en prise avec la réalité, une culture qui puisse faire l'objet d'un débat mondialisé.

Le plus grave n'est pas le cafouillage éthique actuel. C'est la passivité intellectuelle des démocraties. C'est le manque collectif de courage pour sortir le nez hors de la vieille époque et regarder le drôle de futur que l'aventure de la recherche ouvre comme par mégarde.

© Bertrand Kiefer

[www.contrepointphilosophique.ch](http://www.contrepointphilosophique.ch)

Rubrique Humorales

Mars 2005

## Bibliographie

<sup>1</sup> Communiqué ONU. La sixième commission recommande l'interdiction de toutes les formes de clonage humain dans la mesure où elles seraient incompatibles avec la dignité et la protection de la vie. (<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2005/AGJ3271.doc.htm>)

<sup>1</sup> Ian Wilmut: Human Cloner

(<http://www.weeklystandard.com/Content/Public/Articles/000/000/005/248cqsgl.asp>)

<sup>1</sup> L'Espagne légalise le "bébé médicament". Le Monde du 10.2.05.

(<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3244,36-397615,0.html>)

<sup>1</sup> Clonage et cellules souches embryonnaires humaines: avancées techniques, reculs éthiques, ou l'inverse?

[http://www.ircm.qc.ca/bioethique/obsgenetique/zoom/zoom\\_04/z\\_no17\\_04/z\\_no17\\_04\\_01.html](http://www.ircm.qc.ca/bioethique/obsgenetique/zoom/zoom_04/z_no17_04/z_no17_04_01.html)

<sup>1</sup> <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=145>

<sup>1</sup> Cellules souches embryonnaires : après l'enthousiasme de la campagne, les défis de la clinique. Revue médicale suisse, 12 janvier 2005.

<http://www.revmed.ch/article.php3?sid=30147>

---

<sup>6</sup> Cellules souches embryonnaires : après l'enthousiasme de la campagne, les défis de la clinique. Revue médicale suisse, 12 janvier 2005.  
<http://www.revmed.ch/article.php3?sid=30147>